

Sécurité Globale

NOTES D'ALERTE

MCC

AVEC LE DÉPARTEMENT DE RECHERCHE SUR LES MENACES CRIMINELLES CONTEMPORAINES
UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS ET L'INSTITUT CHOISEUL

DRMCC : www.drmcc.org • Février 2013 • Noël Pons¹ - www.noelpons.fr

Criminalité financière : *du laxisme au pénal*

Frapper le marché incontrôlé et l'autorégulation, c'est frapper les mafias !

Noyant le civisme dans le relativisme et le chacun-pour-soi, la mondialisation facilite les opérations illicites. Coïncidence ? Pas de semaine de 2012 sans fraude financière et économique nouvelle. Souvent aveugles ou paralysés, les gouvernants ont toléré une dérive qui, en retour, décuple le sentiment d'impunité chez les fraudeurs et les criminels. Or ces fraudes représentent des montants énormes - d'ailleurs largement blanchis par le secteur bancaire. Rappel : pour la seule France, la fraude s'élève à 40 milliards d'euros en 2011.

• Fraude économique et financière : un implacable mécanisme

Etourderie ? Volonté délibérée ? Lobbying ? Gouvernants et régulateurs ont longtemps négligé cette irruption de la criminalité organisée dans les affaires économiques et financières - au point qu'il est déjà bien tard pour réagir. Dans l'indifférence, les Etats ont subi nombre d'attaques criminelles (carrousel TVA, Kit-Assedic, fraude-carbone), facilitant ensuite la propagation mondiale de la corruption.

Paradis fiscaux, finance illicite toujours plus agile et rapide : tout cela pèse sur l'économie et oblige des fraudeurs plus nombreux à camoufler et protéger des patrimoines illégitimes en croissance. Ainsi se répand la gangrène de l'illicite. Une ingénierie "noire" très sophistiquée existe désormais, protégeant ces montages et le blanchiment par des méthodes mafieuses ; au point que chaque secteur économique possède aujourd'hui ses propres pratiques illégales et son propre système de blanchiment.

Au cœur du système, des méga-banques corrompues - quand elles ne sont pas complices actives des mafieux. Dans l'actualité récente, prenons une banque parmi les géants mondiaux du secteur financiers : la HSBC (*Hongkong & Shanghai Banking Corporation*) - ni plus ni moins *ripoux* que la plupart des autres. Car on constate vite que les contrôles sautent quand l'appât du gain l'emporte et que le risque est nul. Pas besoin de génie analytique pour voir et comprendre cette finance criminelle : tout est sous nos yeux, bien clair et visible.

¹ Dernier ouvrage paru : « La corruption des élites-expertise, lobbying, conflits d'intérêts » Paris, Odile Jacob, avril 2012.

• Désespérément corrompible, une méga-banque parmi bien d'autres

La richissime et influente HSBC britannique est l'exact "modèle" (en négatif) de ces pratiques criminelles méritant sanctions pénales. Voici ce florilège de l'illicite financier.

- Considérée par les blanchisseurs eux-mêmes comme « *the best place to launder money* », la filiale mexicaine de HSBC paie, le 25 juillet 2012, une amende de 23 millions d'euros pour des déclarations tardives sur 1 729 transactions suspectes et pour ses liens étroits avec les cartels mexicains de la drogue ; d'autres banques américaines réputées ayant fait de même. Le laxisme de ces banques aurait permis au féroce cartel de Sinaloa d'acheter 14 avions et autres moyens de transporter d'énormes cargaisons de stupéfiants ;

- La filiale d'Argentine de la HSBC paie 4,7 millions d'euros d'amende pour ne pas avoir signalé en 2007 2,3 millions d'euros de louches transactions d'une "coopérative de boulangers" (Asociacion Mutual de Panaderos Unidos del Tercer Milenio). Transactions "supérieures de 5 800% aux résultats déclarés par la coopérative" ;

- Selon la commission du sénat américain présidée par Carl Levin, la HSBC aurait "intentionnellement et en toute connaissance de cause" omis de contrôler des pays à risque ou "facilité" des transactions avec l'Iran, la Birmanie, le Soudan ou Cuba. En outre, elle aurait "insuffisamment" contrôlé 509 milliards d'euros provenant du Mexique, malgré des soupçons de narcotrafic ;

- Cette même banque aurait aussi écoulé vers une institution financière japonaise pour 290 millions de dollars de fort louches chèques de voyage, émis par de problématiques " vendeurs russes de véhicules d'occasion" ;

- Le fisc britannique enquêterait sur d'éventuelles fraudes, *via* les comptes offshore de la HSBC de Jersey. Parmi les clients soupçonnés, un ancien trafiquant de drogue et trois banquiers poursuivis pour fraudes majeures ;

- Voici quelques années c'était l'affaire du « Falciani code » (un fichier où figuraient nombre de fraudeurs fiscaux européens) qui la mettait en cause. Malencontreux hasard ? On apprend récemment qu'un des frères Elmaleh travaillait dans la succursale genevoise de la banque HSBC ² ;

• Des pratiques criminelles fort répandues chez les méga-banques

Toujours en avance dans la conception des montages, sûr de son impunité et souhaitant reconstituer ses marges détériorées par la crise tout en poursuivant ses opérations spéculatives ³, le secteur bancaire a multiplié les manipulations, pour s'assurer des gains continuels. Sur les points majeurs de la gestion du risque -

² Dans cette affaire de blanchiment, 19 personnes sont mises en examen. Trois frères avaient organisé le montage suivant : l'un récupérait en France l'argent de la drogue et démarchait des "cols blancs", propriétaires de comptes en Suisse et souhaitant disposer d'espèces en France ; sommes prélevées sur la masse des fonds récupérés chez les dealers. Le second frère contrôlait une société de gestion en Suisse. Travaillant à la HSBC-Genève, Le troisième frère ouvrait les comptes sur lesquels les fonds illicites étaient virés. *A minima*, il y a donc ici carence de contrôle de la banque.

³ D'après l'agence Bloomberg, les banques poursuivent leur spéculation pour compte propre sous des formes plus discrètes (*Le Temps*, 8/01/2013)

manipulations (Libor entre autres), blanchiment et fraude fiscale, les méga-banques sont indéniablement fautives d'avoir utilisé toutes les opportunités possibles.

- Connue depuis 2008, le scandale Libor/Euribor/Hibor n'éclate qu'en 2011 - ce qui était jusque-là acceptable devenant alors scandaleux. Selon leurs intérêts propres, vingt banques réputées manipulaient la valeur d'un indice qui conditionne 350 000 milliards de dollars de produits financiers, prenant ainsi des positions pour elles très lucratives. Il s'agit là clairement d'une manipulation de données en réseau organisé ;

- La banque JP Morgan déclare une « perte de trading »⁴ de 4,4 milliards de dollars, accompagnée de tromperie sur les taux hypothécaires. Jusque-là cette banque luttait farouchement contre toute régulation - on comprend désormais mieux pourquoi !

- Du fait de la fraude d'un de ses traders, la banque UBS accepte de payer une amende de 29,7 millions de livres prononcée par la FSA [Financial services authority britannique], pour système d'analyse des risques défectueux ;

- L'une des filiales du fonds spéculatif américain SAC capital est poursuivie pour un délit d'initié de 276 millions de dollars. Pire encore que les manipulations d'un autre fonds new yorkais, Galleon.

D'autres banques n'ont pas plus respecté la législation anti blanchiment :

- La banque Wachovia a « blanchi » 378,4 milliards de dollars, provenant de maisons de change "proches" du cartel de Sinaloa. Wachovia a payé 160 millions de dollars d'amende et nul de ses dirigeants n'a été condamné - moins une sanction qu'un encouragement à poursuivre. Wachovia a ainsi réalisé un profit sans doute distribué ensuite ... en bonus divers.

- En 2011, JP Morgan, Bank of America, Royal Bank of Scotland, Citygroup, Deutsche Bank ont aussi été poursuivies, pour avoir blanchi l'argent de la drogue, ou facilité de contournement d'embargos terroristes ou nucléaires. De ce fait, Standard Chartered a dû (entre autres) payer une amende de 340 millions de dollars.

- La banque du Vatican (la célèbre IOR) a couvert pour 180 millions d'euros de transactions étranges et ouvert des comptes à des inconnus. Poursuivie avec dix autres banques italiennes elle "s'est engagée à régulariser sa situation".

Enfin, la banque UBS est notamment poursuivie par les Etats-Unis, l'Allemagne et la France, pour l'organisation d'un système perfectionné d'aide à la fraude fiscale.

• **Des banques prêtes à tout pour poursuivre leur « business »**

Pour se protéger ou détourner les textes, les banques ont finalement plus dépensé en lobbying et expertises diverses que pour appliquer la loi. Le secteur bancaire a fait preuve d'une ingéniosité infinie pour contourner les règles et susciter des bonus. Dans ce secteur, le contrôle interne et l'autorégulation ne sont, à l'évidence, utiles que pour les opérations insignifiantes.

⁴ Surnommé «la baleine de Londres», ce trader français accumulait d'énormes positions sur des contrats d'assurance contre le défaut de paiement de titres obligataires (credit default swaps). Il opérait depuis le «Chief Investment Office ».

Au début de la lutte anti-blanchiment, je me souviens que les banquiers (aujourd'hui retraités), exprimaient clairement leur désir de ne pas laisser à leurs enfants un monde criminalisé : les temps ont bien changé.

On constate donc que les banques qui prônaient la vertu financière à des pays entiers ... lavaient eux-mêmes tranquillement l'argent sale des dealers. Lorsqu'elles sont sanctionnées, et même si les amendes semblent importantes, elles ne correspondent aucunement à leurs gains illicites. Ces "sanctions" relèvent plutôt de peines d'encouragement si les personnes physiques ayant validé ces opérations restent impunies. De plus, les manipulations identifiées ne concernent que des structures installées dans des pays capables de contrôle. Mais quid des banques installées dans des pays chaotiques, où la volonté de contrôle n'existe pas ? Ces montages s'y poursuivent-ils sous d'autres formes ? Nul ne sait. D'où le risque évident d'une crise systémique dans les années qui viennent.

• **Toujours la même issue : blanchiment et enrichissement personnel**

In fine, il faut blanchir tous ces fonds. Réalisé dans les personnes morales, le profit résultant des fraudes ci-dessus évoquées atterrit dans les paradis fiscaux, sur les comptes de personnes physiques. Les caisses noires nourrissent les patrimoines privés. D'où, le besoin de structures facilitant les transferts de fonds. Les opérations de rapatriement décrites par les médias dans l'affaire Bettencourt, comme le système de blanchiment organisé par les frères Elmaleh, en apportent la preuve.

En France, existent ainsi désormais des bases d'échanges d'espèces (commerces communautaires) facilitant la livraison (entrée ou sortie) de *cash* criminel. Récupéré localement, ce *cash* est remis à des titulaires de comptes en Suisse ayant d'abord viré le montant voulu, de leur compte à celui de l'intermédiaire. Un système de compensation qui supprime le risque du passage des frontières. Le lien entre les élites financières et la criminalité organisée est alors patent.

• **Pour conclure**

Dans une économie en apparence bardée de codes de déontologie, d'engagements éthiques et de comportements « citoyens », les fraudes qui s'y montent quand même nourrissent des mafias qui se repaissent de la crise et infiltrent l'économie. La corruption est devenue un banal code culturel et le narcotrafic accède au rang d'employeur majeur. Pire encore dans le registre « tartufferie », les législations-passoires, les peines d'encouragement et l'absence de poursuites constituent autant d'incitations à frauder - "tous solidaires"... dans une sorte de communautarisme du fric. Tout cela, combien de temps encore la société honnête le supportera-t-elle ? //

document

Et si dans le monde de l'après-Guerre froide, la finance globalisée était devenue, plus qu'un objet de convoitise, l'épicentre d'une géante prédation, largement impunie ? Avec la crise des *subprimes*, Wall Street a révélé un autre visage : celui d'élites « en col blanc » non seulement cupides et arrogantes, mais aussi truqueuses et fraudeuses.

Profitant de la dérégulation, la finance américaine a importé dans l'univers policé de Wall Street les pires méthodes du banditisme classique, celui des « cols bleus ». Elle s'est peu à peu transformée en véritable « scène de crimes » dont les auteurs restent impunis. Les États appelés à la rescousse des banques irresponsables, ont vu leurs dettes s'aggraver, la croissance stagner, l'inflation et le chômage augmenter.

Pourtant, deux ans après cette crise majeure, tout semble oublié et redevenu comme avant : *business as usual* ! Les grands financiers ont repris leurs mauvaises habitudes jusqu'à une réforme de la finance internationale n'a finalement vu le jour.

Du où ce risque majeur d'assister de nouveau à une crise financière à forte dimension frauduleuse !

LES AUTEURS

Jean-François GAYRAUD,
Pascal JUNGHANS,
Noël PONS,
Charles PRATS,
Xavier RAUFER.

17 €
Diffusion CED
Distribution Belles-Lettres



Couverture :
© René Schwietzke

XAVIER RAUFER (dir.)

LA FINANCE POUSSE-AU-CRIME

Choiseul

LA FINANCE POUSSE-AU-CRIME

XAVIER RAUFER
(dir.)

Choiseul